

Pathologies oncologiques

- Le patient présentant une tumeur cérébrale ou médullaire peut bénéficier d'une prise en charge en rééducation: en effet ces enfants associent souvent un déficit moteur plus ou moins important et des traitements complémentaires lourds (radiothérapie, chimiothérapie) quand la tumeur est de nature cancéreuse. Ces derniers traitements sont réalisés dans les secteurs hospitaliers (service d'hématologie oncologie du CHU, centre Val d'Aurelle...) et le suivi est réalisé dans le service de rééducation.

- La diversité du plateau technique rééducatif, la scolarité au sein de l'établissement permet à l'enfant de reprendre une vie moins hospitalière tout en poursuivant la surveillance étroite qui s'impose.

Dans le cadre des tumeurs osseuses, la rééducation peut aussi être nécessaire de même que la fabrication d'orthèses ou de prothèses.

- Certains patients peuvent nécessiter une convalescence très médicalisée (et qui ne justifie plus une hospitalisation au CHU) mais dont l'état de santé ne permet pas un retour immédiat au domicile (par exemple patient en post greffe de moelle).

La complémentarité avec le secteur d'hématologie oncologie pédiatrique du CHU est organisée et permet si l'état du patient le nécessite une ré hospitalisation dans ce secteur.